

hydroélectrique sur
ont en ce sens été
aux élus.
agnostic a été mené
an et demi par le

gie suffisante de la Gravona
pour l'installation d'un tel
équipement, avec un débit
moyen de 5,35 m³/s.
"Le scénario envisagé com-

tème environnant, à la fois vé-
gétal et animal, a également
été déterminé par l'étude.
"Dans la mesure où l'instal-
lation d'une centrale hydrau-

rentabilisé en neuf ans",
ajoute le spécialiste.
Une perspective jugée plus
qu'intéressante par les élus

l'installation...
vement majeure, trois axes
sont en ce sens envisagés
pour permettre sa réalisa-
tion: la gestion par la seule

local de l'entrepr
Un argument s
taire en faveur du
LAURE FILIP

mini-centrale hydroélectrique également à l'étude à Olivese

l'est pas la seule à se pen-
possibilités offertes par
eau. À cet égard, la com-
vese évalue en effet l'op-
e la construction d'une
ale hydraulique sur le
la Verga.

ion des études prélimi-
ce projet a été confiée à
nsset, pour un montant
os hors taxes, cofinan-
AAUC (Agence d'amé-
rable, d'urbanisme et
a Corse) et à 30% par

es études ont porté
points, à savoir la lo-
"éventuelle centrale,
drologique, le poten-
on électrique, les ren-
tation foncière ou
tul des investisse-

avait tout d'abord
illeur endroit pour
ne prise d'eau, les

sites appropriés à l'implantation de
la centrale et envisager le tracé de la
conduite forcée. Elle a ensuite trans-
mis cette analyse à une entreprise
spécialisée qui a collecté l'en-
semble des données hydrolo-
giques.

Un potentiel à exploiter

Elle a par ailleurs fait l'étude du
potentiel de production électrique
des trois sites qui auront été rete-
nus pour l'implantation éventuelle
de l'usine. Ce résultat a permis
d'établir une fourchette de recettes
prévisionnelles.

Un autre volet de ces études éta-
blit la liste des parcelles qui se-
raient concernées par la prise
d'eau, la conduite forcée et l'usine.
Dans son rapport, la société Emset
détaille également le montant des
investissements à envisager pour
mettre en œuvre l'installation. Elle
fournit enfin des éléments et un

planning qui permettront au
conseil municipal de prendre sa dé-
cision, *a priori* à la fin de l'année.

Si le conseil municipal donne
suite à cette étude et décide la
construction de cette mini-cent-
rale, la commune bénéficiera à sa
mise en service d'une source sup-
plémentaire de recettes.

"En début de mandat, explique
Jean-Luc Millo, j'ai souhaité que la
commune puisse engager sereine-
ment des investissements lourds en
priviliégiant les autofinancements
de manière maximale. Nous avons
cette potentialité de la production
électrique, nous l'utilisons."

Une mini-centrale hydraulique
fonctionne déjà depuis quelques
années à proximité du Taravo. La
commune touche chaque année
"un montant qui équivaut à 6% du
chiffre d'affaires", précise le maire,
somme qui varie toutefois d'une an-
née à l'autre.

EMMANUEL PERSYN



L'étude préliminaire a été réalisée au niveau du ruisseau de
proximité de l'ancienne station d'épuration.